

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE OFFICIELLE

M. François Cogumbreiro, nommé Consul de la Principauté à Ponta-Delgada (Ile de San Miguel), Açores, a reçu l'exéquatur de S. M. le Roi de Portugal.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

Après une semaine de souffrances, et alors que la science moderne semblait avoir accompli un miracle de plus, M. Mac Kinley, Président de la République des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, a succombé aux suites de l'abominable attentat dont il a été victime. Cette nouvelle a rempli le monde civilisé tout entier d'une émotion douloureuse qui a été particulièrement ressentie dans la Principauté où la colonie américaine est aussi nombreuse qu'estimée de tous.

Dès qu'il a été informé de la mort du regretté Président, M. le comte de Maleville, Secrétaire Général, remplaçant S. Exc. M. Olivier Ritt, actuellement absent, s'est rendu auprès de M. le chevalier de Loth, Consul des Etats-Unis à Monaco, pour lui exprimer la part que le Gouvernement princier et la Principauté prennent au deuil qui frappe la grande République américaine et la famille du Président Mac Kinley.

Un télégramme a été également envoyé au Consul de Monaco à New-York l'invitant à se faire l'interprète des mêmes sentiments auprès de S. Exc. M. le Ministre des Affaires Etrangères des Etats-Unis.

En même temps, M. le Gouverneur Général recevait par dépêche les instructions de S. A. S. le Prince, pour que le Ministre de Monaco à Paris présente à l'Ambassadeur des Etats-Unis les condoléances princières et celles du Gouvernement.

D'autre part, dès qu'on eut connaissance de la triste nouvelle, tous les drapeaux furent mis en berne sur les édifices publics de la Principauté. Un registre déposé au Consulat des Etats-Unis a été couvert d'un grand nombre de signatures. Enfin, par un même sentiment de tristesse publique, le concert du soir sur les terrasses du Casino de Monte Carlo a été supprimé.

Aux termes de la Constitution américaine, S. Exc. M. Roosevelt, Vice-Président, a été proclamé Président des Etats-Unis et a prêté en cette qualité le serment constitutionnel.

Ajoutons que les funérailles solennelles du Président Mac Kinley seront célébrées après-demain jeudi et que toute la population monégasque s'associera encore en ce jour funèbre, au deuil national de la grande République américaine.

Un joli yacht à vapeur battant pavillon français a fait escale, la semaine dernière, à Monaco. C'est la *Jeanne-Blanche*, commandée par le capitaine Durand et ayant à bord son propriétaire, M. Faulquier.

Une température fraîche et un très beau ciel ont favorisé, dimanche, le pèlerinage annuel de la paroisse Saint-Charles au sanctuaire de N.-D. de Laghet. Un grand nombre de fidèles, sous la direction de leur dévoué pasteur M. le curé Accica, ont pris part à cette manifestation religieuse. Après une grand-messe en musique, rehaussée par le gracieux concours de plusieurs artistes monégasques, les pèlerins se sont répandus par groupes joyeux aux abords du monastère pour déjeuner en plein air au milieu du site si pittoresque du vallon de Laghet. Le retour s'est effectué, l'après-midi, dans un ordre parfait, et tous ceux qui ont pris part à ce pèlerinage sont rentrés à Monte Carlo enchantés de cette belle et bonne journée.

Dans ses audiences des 10 et 14 septembre, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Bellanger Henri, né le 10 mars 1822, à Fort-de-France (Martinique), sans profession ni domicile, un mois de prison et 32 francs d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion (avec récidive).

Vaccon Alphonse-Etienne, né le 20 juin 1846, à Marseille, bijoutier, sans domicile fixe, un mois de prison et 32 francs d'amende (même délit).

Un concours pour l'admission au surnuméraire des Postes et Télégraphes aura lieu, les jeudi 7 et vendredi 8 novembre 1901, au chef-lieu de chaque département.

Peuvent y prendre part les jeunes gens âgés de 18 ans au moins et de 25 ans au plus au 1^{er} janvier 1901, sans infirmités, ayant une taille de 1 m. 54 au minimum.

Par exception, peuvent concourir après 25 ans les candidats qui justifient de services dans l'Administration des Postes et des Télégraphes ou de services militaires.

Pour ces candidats, la limite d'âge de 25 ans est reculée d'une durée égale à celle des années de service sans pouvoir dépasser 30 ans.

Les candidats devront se présenter en personne et sans retard au Directeur des Postes et Télégraphes de leur département, chargé de l'instruction des candidatures.

Ce fonctionnaire leur remettra le programme du concours.

La liste sera close en France le 19 octobre, en Corse, en Algérie et en Tunisie, le 12 octobre 1901.

Lettre de Paris

Paris, 16 septembre 1901.

Pour les peuples comme pour les particuliers, tout n'est qu'heurs et malheurs dans l'existence, et deuils ou fêtes s'y suivent et s'y mêlent parfois de la façon la plus imprévue et la plus inopportune. C'est ainsi que la nouvelle lamentable de la mort du Président de la République des Etats-Unis est arrivée à la veille de la réception magnifique que la République française prépare à LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice de Russie, de telle sorte que les manifestations de joie publique vont se confondre, le jour des obsèques du regretté M. Mac Kinley, avec les manifestations de deuil auquel toutes les nations civilisées prennent part.

C'est demain, en effet, que les Souverains russes seront pour la seconde fois les hôtes de la France. Pendant qu'à Dunkerque, le Chef de l'Etat se fera l'interprète des sentiments français ; pendant qu'une flotte tonnera tout entière en son honneur ; à Compiègne, l'antique demeure des rois achèvera sa dernière toilette, et, dans les plaines de Reims, comme il y a cinq ans à Chalons, les soldats français se prépareront avec plus de courage aux deux grandes épreuves qui doivent clôturer et caractériser la visite impériale.

Veille de fête et veillée d'armes, tout s'active, tout est prêt, à vrai dire, pour recevoir les Majestés Impériales russes.

Les paroles de bienvenue du Président de la République, les toasts qu'il portera à Dunkerque, à Compiègne, au déjeuner tout militaire de Vitry-les-Reims et à la revue de Bétheny, ont fait l'objet d'un dernier entretien. Les termes en sont actuellement fixés.

La liste des privilégiés qui dîneront à la table de l'Empereur, ceux qui l'approcheront, qui assisteront aux merveilleuses fêtes qui lui seront données, est arrêtée. La maison militaire des deux souverains est également choisie. L'armée de terre est représentée auprès d'eux par le général Lucas, et l'armée de mer par l'amiral Roustan.

Ce qu'une pareille réception soulève de difficultés, demande de soins, exige de précautions, est impossible à dire. Le gouvernement doit être un metteur en scène et un amphitryon sans défaillances. Il doit penser et veiller à tout.

Il doit veiller à la sécurité de son hôte. De ce côté, d'ailleurs, les plus minutieuses précautions sont prises. Le personnel qui approchera les Majestés Impériales est rigoureusement choisi. Le train qui portera le Tsar à Compiègne sera, lui-même, l'objet d'une surveillance étroite. Il roulera entre une véritable haie de soldats.

De son wagon, tout en admirant notre ciel de douceur et cette terre toute de grâce qu'est la nôtre, le fils d'Alexandre III verra que, si la France sait l'acclamer, elle sait aussi le garder.

Ces précautions sont d'autant plus légitimes et le gouvernement français a d'autant plus le devoir de les prendre que les suppôts de l'anarchie ne désarment pas et que le monde entier est encore sous l'émotion violente causée par les coups de revolver de l'infâme assassin du président Mac Kinley, frappé en pleine fête, comme le fut le président Carnot.

C'est la troisième fois, en moins d'un siècle, que la grande République d'outre-mer voit son chef élu tomber sous les coups d'un assassin.

La première fois, ce fut Lincoln, que, le Vendredi saint de l'année 1865, un cabotin tragique, l'acteur Booth, assassina au théâtre de Washington, en lui criant, avec une emphase toute classique, le *Sic semper tyrannis!* du meurtrier de jadis.

La seconde fois, ce fut le président Garfield qu'un maniaque, Guiteau, frappa en mars 1881, quelques mois après son élection, et qui mourut quelques semaines plus tard.

Seul, le meurtre de Lincoln fut franchement politique, et, après trente-six ans, les Etats-Unis pouvaient se croire à l'abri de tout nouvel attentat ; ils donnaient volontiers l'hospitalité aux partisans de la « propagande par le fait », mais les coups de revolver de Buffalo leur montrent aujourd'hui les dangers d'une trop grande mansuétude.

Pas plus que la vieille Europe, la jeune Amérique n'est à l'abri des conjurations. Comme l'acteur Booth, Czolgosz (l'agresseur du président Mac Kinley) est un assassin politique. Il se recommande de l'anarchie et se loue de l'attentat qu'il a commis comme d'un devoir accompli. Tout porte à croire qu'il est le bras désigné par quelque association

secrète. Dernièrement, du moins, un de ses Coreligionnaires, l'anarchiste Maggio, n'annonçait-il pas que M. Mac Kinley serait tué avant le 1^{er} octobre ?

Lorsque les détectives l'eurent arraché aux mains de la foule qui le frappait, voulait le lyncher et le lyncherait encore, s'il n'était soigneusement emprisonné, il a confessé hautement ses opinions anarchistes et a dit son admiration pour miss Emma Goldman, la conférencière qui proclame partout, en Amérique, — et le faisait l'autre jour encore, à Cleveland, où son admirateur put l'entendre, — la légitimité du meurtre politique.

Ce sont de pareilles doctrines et ceux qui les propagent qu'il s'agit désormais de poursuivre avec énergie dans le nouveau comme dans l'ancien continent. Tous les peuples civilisés y sont également intéressés au plus haut chef.

S. L.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Congrès international de Génie civil. — Le Congrès international de Génie civil organisé à l'occasion de l'Exposition de Glasgow a tenu ses assises du 3 au 6 septembre, sous la présidence honoraire de Lord Kelvin. Le Congrès — sur les travaux duquel nous aurons occasion de revenir — comportait 9 sections : 1^o Chemins de fer, président : Sir Benjamin Baker ; 2^o Voies navigables et travaux maritimes, président : Sir John Wolfe Barry ; 3^o Mécanique (Institution of Mechanical Engineers), président : M. Maw ; 4^o Architecture navale (Institution of Naval Architects), président : M. de Glasgow ; 5^o Fer et acier (Iron and Steel Institute), président : M. W. Whitwell ; 6^o Mines (Institution of Mining Engineers), président : M. James S. Dixon ; 7^o Travaux municipaux (Incorporated Association of Municipal and County Engineers), président : M. E. George Mawbey ; 8^o Gaz (Institution of Gas Engineers), président : M. George Livesey ; 9^o Electricité (Institution of Electrical Engineers), président : M. W.-E. Langdon.

Agriculture tropicale. — Décidément, on s'occupe fort de l'agriculture des tropiques. Voici le premier numéro de l'*Agriculture pratique des pays chauds*, formant le Bulletin du Jardin colonial. C'est une publication du ministère des colonies (A. Challamel, dépositaire) qui paraît tous les deux mois sous forme d'un fascicule de 140 pages en moyenne, et contient trois sortes de travaux. Il y a d'abord les documents officiels ; viennent ensuite des études et mémoires ; enfin les documents divers paraissent devoir comprendre surtout des informations relatives aux opérations des Jardins d'essai et du Jardin colonial : floraisons obtenues, plantes disponibles, etc. Dans la série des Etudes et Mémoires, nous trouvons des travaux étendus sur le caoutchouc, le coton, l'abaca, le riz, le téosinte, et sur plusieurs autres plantes ainsi que sur des procédés de culture et des insectes nuisibles. Dans l'ensemble, la publication est des plus intéressantes en même temps que des plus utiles.

Les stations électriques de Hambourg. — On sait le développement pris par l'électricité en Allemagne.

Hambourg est une des villes les mieux partagées à ce point de vue de la distribution de l'électricité, ce qui s'explique et par son importante population et aussi par sa vitalité commerciale. Les stations qu'elle possède fournissent le courant à la fois pour les tramways innombrables qui sillonnent Hambourg même et l'agglomération toute voisine d'Altona, et aussi pour l'éclairage de toute la ville, à part deux blocs de constructions qui sont dotées de leur installation particulière d'éclairage. En 1899, le courant absorbé par les réseaux de tramways était de 3,190,000 watts, chiffre qui se retrouve à peu près exactement en 1900, les lignes étant demeurées les mêmes. Mais le nombre des consommateurs particuliers a passé de 3,099 en 1899 à 3,770 en 1900, et la consommation calculée en lampes à incandescence, qui était seulement de 171,397, s'élève pour la seconde des années considérées à 209,650. On vient de construire une troisième station, et il est certain que la consommation va croître d'autant plus que la municipalité a décidé de recourir à l'électricité pour éclairer la plupart des rues de la ville qui ne bénéficiaient pas encore de cet éclairage.

MARINE ET COLONIES

Congrès international de navigation. — Le Congrès international de navigation se réunira l'an prochain, du 29 juin au 6 juillet, à Dusseldorf. Il comportera deux parties : navigation intérieure et navigation maritime.

La première partie met trois questions à l'ordre du jour : le franchissement des grandes hauteurs, les taxes de navigation, sa diminution du charbon et du coke par le transport par bateau. Des communications sont demandées sur l'installation des barrages, le halage mécanique sur les canaux, les bateaux de rivière à faible enfoncement, l'utilisation de la force hydraulique des barrages pour les élévations mécaniques, nouveaux essais sur la résistance des bateaux.

L'ordre du jour de la navigation maritime comporte également trois questions : recherches sur les frais d'installation et d'entretien des portes d'écluses en bois et en fer ; trafic avec allèges de mer ; installation des docks. Des communications sont sollicitées sur la construction des dragues, sur les signaux en cas de brouillard, sur le curage des ports de mer, etc.

VARIÉTÉS

La Danse à l'Opéra

M. le vicomte G. d'Avenel poursuit, dans la *Revue des Deux Mondes*, la publication de ses études si attachantes et si remarquées sur le *Mécanisme de la vie moderne*.

La nouvelle série en est consacrée au Théâtre, et le chapitre le plus récemment publié, à la « mise en scène » et aux « artistes ».

C'est de ce dernier chapitre que nous détachons le très intéressant morceau que voici, et où l'on retrouvera les qualités si personnelles par où les études du vicomte G. d'Avenel se sont depuis longtemps imposées à l'attention des spécialistes et des lettrés : la précision et la solidité du fond unies à l'élégance de la forme, l'agrément dans le savoir, et le don supérieur « d'intéresser ».

Avouons-le sans détour : le goût de la danse périclita. Voici deux siècles, c'était le plaisir le plus apprécié, le plus répandu, toujours renouvelé et toujours en honneur : « Sans la danse, un homme ne saurait rien faire », dit le maître à danser du *Bourgeois gentilhomme*, et il disait vrai : « Il n'y a rien qui soit si nécessaire ! ». Tel seigneur fit son chemin par la *courante*, qu'il dansait à ravir. Un pas bien exécuté valait à son auteur presque autant de réputation qu'une ville prise. C'étaient des coups d'éclat de diverses sortes. Depuis la *pavane* jusqu'à la *sarabande*, une multitude de pas, savamment étudiés, exigeaient une attention toujours en éveil, une tactique soutenue dans les jambes, les bras, la tête, tout le corps. La *figurée*, la *boccane*, la *panadelle*, la *bourrée* n'étaient pas des conceptions vulgaires. Un courtisan qui savait en faire ressortir l'artistique beauté était tout de suite un homme classé.

Mais c'est surtout aux ballets que l'on s'attachait. Il en était pour toutes les circonstances de la vie, pour toutes les saisons de l'année : ballets demi-deuil et de carême, ballets politiques avec allusions transparentes ou cachées, ballets graves ou sérieux, historiques ou romanesques. La Grande Mademoiselle va visiter un de ses domaines ; l'intendant s'empresse de danser un ballet en son honneur, le jour de son arrivée, et la princesse consigne avec soin, dans ses *Mémoires*, que voilà un homme de bonne compagnie et qui sait vivre. Il y avait toujours un ballet en répétition à la Cour ; le Roi y apprenait patiemment son rôle, et l'élite de la nation se consumait de travail pendant des semaines, sous la direction des *baladins* — maîtres de danse — autorisés, qui présidaient à la mise en scène, afin de parvenir à exécuter dans les formes les *jetés* et les *entre-chats* brodés sur un canevas où le bon sel, d'ailleurs, fait souvent défaut.

Ces gentilshommes, qui aimaient la danse avec tant de passion, n'étaient pas plus sots, ni plus futiles que les gens du monde d'à présent. Ils n'étaient pas plus efféminés, car ils chevauchaient et chassaient sans trêve ; ni

certes moins braves, puisqu'ils se battaient constamment, en duel ou à la guerre, et s'y comportaient de telle sorte que leurs ennemis d'alors disaient d'eux : « Les Français vont à la mort comme s'ils devaient ressusciter le lendemain ». Or, cette génération, où les hommes dansaient si volontiers pour leur compte, trouvait tout naturel de voir des individus de son sexe anser au théâtre, comme nous trouvons aujourd'hui naturel d'y entendre des hommes chanter. Il n'y avait même que des hommes sur la scène, et, tandis que dans nos ballets les rôles masculins sont tenus souvent par des femmes travesties, c'étaient au contraire, sous Louis XIV, des danseurs habillés en femme qui faisaient les déesses ou les bergères.

Ce fut une innovation hardie, vers la fin du dix-septième siècle, que d'introduire une danseuse sur le théâtre ; ses imitatrices y affluèrent, et les deux sexes se partagèrent la vogue pendant cent ans. « Bien que l'art de la danse, disaient les lettres patentes qui conféraient à Lulli son privilège, ait toujours été reconnu l'un des plus honnêtes et des plus nécessaires à former le corps, il s'y est introduit un grand nombre d'abus capables de le porter à sa ruine irréparable... ». Pour le maintenir en honneur, le Roi édicta qu'il n'y avait point « dérogeance », aux demoiselles et gentilshommes, à danser à l'Opéra, et le Parlement, à son tour, rendit des arrêts proclamant la danse « un amusement noble ».

Ce n'était pas, il est vrai, une profession austère : parmi les « filles du magasin » — ainsi nommait-on sous l'ancien régime celles qui prenaient l'Opéra comme moyen d'émancipation, pour se soustraire à l'autorité d'un mari ou d'un père — inscrites à titre de postulantes de la danse ou chant, beaucoup ne chantèrent ni ne dansèrent jamais. Mais c'était une fonction presque officielle ; le directeur adressait à l'intendant des menus de graves rapports sur les débutantes, ainsi qu'un premier président envoie le sien au garde des sceaux sur les magistrats de son ressort : « La demoiselle Coulon, écrit-il en 1788, fait beaucoup de progrès, surtout dans les sauts : car elle a fait voir au moins dix fois, dans de très longues pirouettes, le plus haut bouton de son caleçon. Elle a été très applaudie ».

Le corps de ballet, qui tenait ainsi sa place dans l'Etat, jouissait, d'ailleurs, de fort peu d'indépendance ; les relations des artistes avec le ministre de la maison du Roi, qui les menaçait aisément d'exil ou de prison, demeurent bien bizarres et arbitraires. Mais un danseur était un personnage : Vestris et Noverre, qui firent tourner tant de têtes, furent connus dans toute la chrétienté, et lorsque Dauberval, « qui savait atteindre au point de vérité le plus agréable et le plus folâtre », fut atteint d'une grave maladie, vers la fin du règne de Louis XV, la Cour allait chaque jour prendre de ses nouvelles et lui offrit 90,000 livres, par souscription, pour payer ses dettes.

Le danseur sombra avec la monarchie. Les générations nouvelles réservèrent leur enthousiasme pour le beau sexe : indice certain que la chorégraphie commençait à n'être plus aimée *pour elle-même*, mais surtout pour la beauté ou le charme personnel d'illustrations qui avaient nom Taglioni, Fanny Elssler ou Carlotta Grisi. Ce n'était plus la prestesse savante, la virtuosité de la gymnastique, ni même la grâce toute seule, qui séduisait : c'était le ragoût sensuel des formes féminines et le coup d'œil agréable de leur déploiement. Aujourd'hui, la danse masculine est morte ; on ne conserve les sujets mâles que pour les rôles de vigueur et comme une pépinière de professeurs ou de « maîtres de ballet », sans lesquels il serait impossible de monter le ballet « poétique ». Celui-ci, du reste, est sérieusement menacé par la concurrence du ballet « mécanique », importé d'Italie, qui florit dans les musics-halls, et par l'indifférence que lui témoigne le public payant. De plus, les opéras nouveaux du type wagnérien, ne réservent presque aucune part à la danse ; si cet état de choses continue, on peut craindre que « Madame Cardinal » ne doive ménager un jour une autre carrière à ses filles.

La ballerine doit s'exercer sans cesse. A cette seule condition elle conserve sa légèreté. Une semaine de repos se rachète par deux mois de besogne double, et cela jusqu'à ce qu'elle prenne sa retraite.

— J'aimerais mieux scier du bois, disait une danseuse en sortant de scène, les yeux brûlants et la figure baignée de sueur.

— Tu n'es pas dégoûtée! lui répondit une camarade.

Ce sont là des boutades. En fait, depuis l'inspecteur général de la danse, âgé de cinquante-cinq ans, qui apprit la pantomime sous Debureau et n'a pas cessé de danser depuis un demi-siècle, avec autant de jarret que d'« estomac », jusqu'aux « rats » pâlots, aux bras fluets et aux clavicules proéminentes, le personnel chorégraphique aime son art. Cet art n'est pas extraordinairement rétribué, bien que le budget du corps de ballet monte à 360,000 francs par an. L'importance de la somme vient de ce que l'effectif a bien augmenté.

En 1713, il comprenait 12 danseurs et 10 danseuses, touchant de 400 à 1,000 livres.

En 1841, il se composait d'une quarantaine et en 1869 d'une soixantaine d'artistes. Il en compte aujourd'hui 115. De Louis XV à Louis-Philippe, les prix s'étaient beaucoup élevés pour les célébrités; ils ont baissé depuis lors. La Camargo n'était payée que 5,000 livres, tandis que la Rosati recevait 60,000 francs; mais les étoiles actuelles, danseuses « nobles » ou « à variation », n'ont pas plus de 25,000 à 30,000 francs. Les « premiers sujets » vont de 7,000 à 15,000, et les demoiselles des quadrilles se contentent de 1,500 à 1,800 francs. L'avancement se donne à l'ancienneté et au choix; il se trouve de ces gens, qui ne respectent rien, pour dire que la protection n'y est pas étrangère. Pourtant, les promotions insolites soulèvent tant d'émotion et de colère qu'elles ne doivent pas être plus fréquentes qu'ailleurs.

Sans entrer dans la vie privée de ces frétilantes jeunes filles — la corporation ne contient que deux ou trois femmes mariées — à ne considérer que leurs toilettes et leurs bijoux, il est clair qu'elles ont le secret d'ordonner, avec de modestes appointements, des budgets fort raisonnables, et que leur situation est à l'abri du besoin, quoique le foyer de la danse ne soit plus de nos jours qu'un lieu magnifique et désert, où les sujets notables ne pénètrent guère, même pour frotter de colophane la semelle de leurs chaussons: quoique l'élément mondain se fasse rare dans les coulisses embourgeoisées et que l'élément politique soit représenté surtout par des sous-attachés de cabinet, la ballerine, même laide, conserve du prestige et continue de trouver des admirateurs.

Vie G. d'AVENEL.

Causerie Bibliographique

L'Opinion de la foule, par G. TARDE. — Un vol. in 8° de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*; Paris, Alcan, 1901. — Prix 5 francs.

Il ne faut pas confondre le public avec la foule. On dit: le public d'un théâtre, le public d'une assemblée quelconque; et ici, public signifie foule. Mais cette signification n'est pas la seule ni la principale, et pendant que son importance décroît ou reste stationnaire, l'âge moderne, depuis l'invention de l'imprimerie, a fait apparaître une espèce de public toute différente, qui ne cesse de grandir, et dont l'extension indéfinie est l'un des traits les mieux marqués de notre époque. On a fait la psychologie des foules; M. Tarde a voulu faire la psychologie du public.

Le public, c'est une foule dispersée, où l'influence des esprits les uns sur les autres est devenue une action à distance, à des distances de plus en plus grandes; et l'opinion, résultante de toutes les actions à distance ou au contact, est aux foules et aux publics ce que la pensée est au corps, en quelque sorte.

D'où procède le public, comment il naît, comment il se développe; ses variétés, ses rapports avec ses directeurs; ses rapports avec la foule, avec les corporations, avec les Etats; sa puissance, en bien ou en mal, et ses manières de sentir ou d'agir, voilà ce que M. Tarde s'est proposé dans cette étude. Et d'abord, d'où procède le public?

Les communications d'esprit à esprit, dit M. Tarde, n'ont pas pour condition nécessaire le rapprochement des corps. De moins en moins cette condition est remplie quand se dessinent dans nos sociétés civilisées des courants d'opinion. Ce n'est pas dans des rassemblements

d'hommes sur la voie publique que prennent naissance et se déroulent ces sortes de fleuves sociaux, ces grands entraînements qui emportent d'assaut maintenant les cœurs les plus fermes, les raisons les plus résistantes et se font consacrer lois ou décrets par les parlements et les gouvernements. Chose étrange, les hommes qui s'entraînent ainsi, qui se suggestionnent mutuellement ou plutôt se transmettent les uns aux autres la suggestion d'en haut, ces hommes là ne se coudoient pas, ne se voient, ni ne s'entendent: ils sont assis chacun chez soi, lisant le même journal, et dispersés sur un vaste territoire.

Et cependant, il existe entre eux un lien, qui est la simultanéité de leur conviction ou de leur passion, et surtout la conscience possédée par chacun d'eux que cette idée ou cette volonté est partagée au même moment par un grand nombre d'autres hommes.

C'est cette conscience qui fait à vrai dire le public, qui lui donne en tout cas sa puissance. Elle a pour résultat immédiat que le lecteur est influencé, très fortement influencé par la masse des autres lecteurs. Cette influence, elle s'exerce inconsciemment, comme le fait remarquer M. Tarde; elle n'en est pas moins incontestable. « Elle s'exerce à la fois sur la curiosité du lecteur qui devient d'autant plus vive qu'il la sait partagée par un public plus nombreux ou plus choisi, et sur son jugement qui cherche à s'accorder avec celui de la majorité ou de l'élite suivant les cas. » L'influence inconsciente de la masse des autres lecteurs simultanés sur un lecteur de journal est bien marquée par ce fait, qu'on cesse aussitôt de s'intéresser à un journal, si l'on s'aperçoit qu'il n'est pas du jour. Ce manque d'intérêt ne vient pas, pour la plus grande part, de ce qu'on y trouve des nouvelles qui n'en sont plus. des choses anciennes; en effet, ne lit-on pas fréquemment, et avec intérêt, dans les feuilles du jour, des articles se rapportant à des faits anciens de quelques jours, de quelques années, voire d'un ou plusieurs siècles? La vraie raison qui nous fait dédaigner la lecture d'un vieux journal, c'est le sentiment inexprimé que nous sommes seuls à le lire. De même, lorsque l'attention générale est vivement attirée sur un certain ordre de faits, nous négligeons d'autres faits tout aussi récents, tout aussi intéressants en eux-mêmes, par la simple raison qu'ils ne se rattachent pas aux préoccupations dominantes. Ainsi, au contraire, dans ces dernières années, tout ce qui concerne Napoléon a été d'actualité.

Si les foules sont de tous les temps, si l'on en voit faire mention aussi haut qu'on remonte dans l'histoire, le public, lui, appartient essentiellement aux temps modernes. Il y a à cela une bonne raison, c'est que dans les temps modernes seulement « les communications d'esprit à esprit ont cessé d'avoir pour condition nécessaire le rapprochement des corps », nous ne voulons pas parler, bien entendu, des communications individuelles ou limitées à un nombre d'hommes très restreint. Mais l'existence du public suppose un grand nombre de lecteurs simultanés des mêmes écrits; cette condition ne pouvait être réalisée qu'après l'invention de l'imprimerie.

C'est alors seulement que la pensée s'est vraiment trouvée, comme le dit M. Tarde, transportée à distance; le premier livre ainsi répandu à profusion, le premier qui ait eu un public, ce fut la Bible, et la création de ce premier public eut un immense effet, qui fut la Réforme. Mais ensuite, le public mit longtemps à prendre de l'importance; la lecture et l'écriture étaient très peu répandues, la presse était loin d'être libre; au XVII^e siècle, il n'y a encore qu'un public littéraire; au milieu du XVIII^e siècle se forme un public philosophique: avec la Révolution, c'est l'avènement du journalisme, instrument essentiel de la formation du public, qui se produit. Toutefois, le public reste encore en grande partie local, parce que les communications sont lentes, parce que les événements qui se passent dans la capitale et les commentaires des journaux qui s'y publient ne sont connus dans les provinces qu'au bout de plusieurs jours. Enfin, avec les chemins de fer et le télégraphe, le public devient indéfiniment extensible. La presse joue le rôle « d'une immense pompe aspirante et foulante » Dans le monde civilisé tout entier, les hommes lisent presque à la même heure les mêmes nouvelles et, sinon dans le

monde, car les chemins de fer vont moins vite que le télégraphe, mais du moins dans l'espace restreint d'un même pays, il ne faut qu'une journée pour que les commentaires et les polémiques de la presse passent sous les yeux de tous ceux qui veulent les lire. Ainsi, notre époque mérite le nom « d'âge du public » beaucoup mieux que celui d'âge des foules, puisque c'est aujourd'hui seulement que le public a acquis son plein développement, tandis que les foules ne sont pas plus nombreuses que celles qui se pressaient autour d'un Pierre l'Ermite, dans l'enceinte d'un Colisée.

De ce que nous avons déjà dit du public, il résulte qu'un assez grand nombre de caractères lui sont communs avec la foule, mais qu'il en diffère néanmoins profondément et sur beaucoup de points. Ces différences dérivent de ce fait que, entre les individus composant un même public, le lien, le contact matériel manque, alors que l'existence de ce contact influe puissamment sur la psychologie des foules. La foule naît beaucoup plus vite, constitue un groupement beaucoup plus naturel, plus animal pour ainsi dire, plus intermittent aussi, sinon dans les démocraties urbaines de l'antiquité, du moins dans nos sociétés que le public. Celui-ci a un caractère plus permanent, il échappe beaucoup plus aux forces physiques qui ont tant d'importance en ce qui concerne les foules.

Et maintenant, comment se forme l'opinion du public? C'est assurément par la conversation; avant la diffusion de la presse, elle n'avait pas d'autre facteur; mais depuis que la presse existe, elle est encore restée l'un des facteurs les plus continus et les plus immédiats de l'opinion. Seulement, maintenant, ce qui alimente surtout la conversation, c'est la presse. L'importance du publiciste est donc, aujourd'hui, considérable, capable de s'exercer en bien ou en mal. Tout ce que dit M. Tarde de la conversation est piquant et original. Ce sujet était à traiter; et il l'a été par l'auteur de façon exquise.

Il faut reconnaître aussi que le public réagit sur le journal; le lecteur d'un journal dispose bien plus de sa liberté d'esprit que l'individu perdu et entraîné dans une foule. Il peut réfléchir à ce qu'il lit, et, malgré sa passivité habituelle, il lui arrive de changer de journal, jusqu'à ce qu'il ait trouvé celui qu'il croit lui convenir. La statistique des abonnements et des désabonnements est un excellent thermomètre, souvent consulté, qui avertit les rédacteurs de la ligne de conduite et de pensée à suivre. Le public réagit donc parfois sur le journaliste, mais celui-ci agit continuellement sur son public. L'homme d'un seul livre est à craindre, a-t-on dit; mais qu'est-ce auprès de l'homme d'un seul journal? et cet homme, c'est chacun de nous, au fond, ou peu s'en faut. Voilà le danger des temps nouveaux. Au fond, malgré sa bizarrerie d'articles, chaque feuille a sa couleur voyante qui lui est propre, sa spécialité, soit pornographique, soit diffamatoire, soit politique, soit tout autre, à laquelle tout le reste est sacrifié, et sur laquelle son public se jette avidement. En le prenant par cet appât, le journaliste selon son cœur le mène où il le veut.

En réalité, on pourrait dire qu'un peuple a la presse qu'il mérite. Des événements récents ont prouvé qu'une presse était d'autant mieux assurée du succès qu'elle flattait plus grossièrement les passions du plus grand nombre, c'est-à-dire celles d'ordre inférieur. Aussi ne partagerons-nous pas tout à fait la pensée de M. Tarde, lorsqu'il incline à croire que, malgré tout, les transformations sociales que nous devons à la presse se font dans le sens de l'union et de la pacification finales. Car les dernières campagnes de presse, encore en cours, ont bien plutôt mis notre société en état de guerre civile.

En somme, l'étude de M. Tarde, très originale, d'une observation très fine, est des plus suggestives, des plus attrayantes aussi, et de nature à bien faire prendre conscience au lecteur des influences que subissent sa pensée et sa volonté, et à lui susciter par suite les moyens de préserver son indépendance d'esprit de toutes les contagions et imitations auxquelles est exposée sa personnalité.

EXTRAIT

En CONFORMITÉ des ARTICLES 49 et SUIVANTS du CODE de COMMERCE

Suivant acte sous signature privée, en date, à Monaco, du six septembre mil neuf cent un, portant la mention:

Enregistré à Monaco, le neuf septembre mil neuf cent un, folio 24, cases 1^{re} et suivantes, reçu trois francs, signé Carrara.

Monsieur William VACHOUX, électricien, demeurant à Monaco, rue des Gazomètres, n° 6, a formé, avec un commanditaire dénommé audit acte, une Société en commandite simple, dont monsieur Vachoux est le seul gérant, ayant pour objet :

1^o D'exploiter le fonds de commerce d'électricien que monsieur Vachoux possède actuellement à Monaco, rue Caroline, n° 22, et dont il fait apport à la Société ;

2^o D'ouvrir et d'exploiter à Monaco, boulevard de la Condamine, n° 6, un magasin pour la vente d'articles concernant la marine.

La raison et la signature sociales seront : *William Vachoux et Cie.*

La durée de la Société est fixée à six années consécutives à partir du 1^{er} juillet dernier.

Le Siège social est établi à Monaco, boulevard de la Condamine, n° 6.

Monsieur Vachoux apporte à la Société :

1^o Le fonds de commerce d'électricien qu'il exploite rue Caroline, n° 22, lequel fonds se compose du droit au bail, de la clientèle, du matériel et des marchandises et est évalué, d'un commun accord entre les soussignés, à la somme de *quatre mille cinq cents francs*.

2^o Le droit au bail des locaux du boulevard de la Condamine et la permission d'exploiter le commerce d'articles de la marine.

Et le commanditaire apporte une somme de *quatre mille cinq cents francs*, actuellement payée.

Monsieur Vachoux aura seul la signature de la Société. Il ne pourra faire usage de cette signature que pour les affaires sociales. Il aura droit, notamment, de transiger et de compromettre, donner main-levée de toutes inscriptions, saisies et oppositions, avant ou après paiement.

Pareil extrait a été déposé au Greffe du Tribunal Supérieur aujourd'hui même, pour être copié et affiché conformément à la loi.

Monaco, le dix-sept septembre mil neuf cent un.

Pour extrait :
VACHOUX ET C^{ie}.

SOCIÉTÉ MONÉGASQUE D'ÉLECTRICITÉ

Société Anonyme — Capital : 675,000 francs

Siège Social et Bureaux : *Plage de Fontvieille, Monaco*

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Monégasque d'Electricité sont convoqués en assemblée générale ordinaire le **Judi 10 Octobre 1901**, à 2 heures de l'après-midi, 21, rue de Londres, à Paris.

ORDRE DU JOUR :

Lecture du rapport du Conseil d'Administration ;

Lecture du rapport des Commissaires ;
Approbation des comptes et fixation du dividende ;

Nomination de deux Administrateurs ;
Nomination des Commissaires.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Étude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco
8, rue des Carmes, 8

VENTE SUR SAISIE

Le lundi 23 septembre courant, à 2 heures du soir et jours suivants, dans un immeuble sis route de Fontvieille, à la Condamine, Monaco, il sera procédé à la vente aux enchères publiques du matériel dépendant de la Société des Glacières, tels que : chaudières, machines à vapeur, bacs à glace, cuiviers, réservoirs, machines, fourneaux et fers à repasser, armoires à linge, tables, chaises, coffre-fort, charriots, camions, etc., etc.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.
Monaco, le 16 septembre 1901.

L'Huissier : BLANCHY.

Étude de M^e A. BLANC, notaire à Monaco
39, rue Grimaldi, 39

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un procès-verbal dressé par M^e BLANC, notaire à Monaco, soussigné, le six juillet mil neuf cent un, enregistré, M. Michel-Ernest REX, banquier, demeurant à Monte Carlo supérieur, commune de la Turbie (France), ayant élu domicile en l'étude de M^e Blanc, notaire, a rapporté l'adjudication d'une propriété, dite *Villa Martroye*, sise à Monaco, quartier de la Condamine, à l'angle des rues Grimaldi et Antoinette, portée au plan cadastral sous les numéros 121 et 122, de la section B, confrontant au midi à la rue Antoinette, au nord-ouest à la rue Grimaldi, au nord et à l'est à M. Marquet, et appartenant à : 1^o M. Jacques MARTROYE, assureur, demeurant à Anvers ; 2^o M. François ou Frans MARTROYE, négociant, demeurant à Anvers ; 3^o M. Théophile MARTROYE, négociant, demeurant à Bruxelles ; 4^o M^{lle} Léontine PIEDSELLE, sans profession, demeurant à Bruxelles ; 5^o M. Camille CAMBIER, gérant de maison de commerce, demeurant à Bruxelles ; 6^o M. Arthur CAMBIER, sous-officier pensionné, demeurant à Bruges ; 7^o M. Edouard CAMBIER, rentier, demeurant à Saint-Gilles (Belgique) ; 8^o M^{lle} Ursule CAMBIER, sans profession, demeurant à Audenaude (Belgique) ; 9^o M^{me} Victorine MARTROYE, sans profession, veuve de M. Roméo MOUCHEUR, demeurant à Bruxelles ; 10^o et M^{lle} Elise CAMBIER, en religion sœur Gabrielle, au couvent des sœurs de la Compassion, rue Haigue, à Tournai (Belgique), y demeurant, ayant tous élu domicile en la même étude, dudit M^e Blanc, notaire.

Cette adjudication comprenant aussi divers objets mobiliers, a été rapportée moyennant le prix, outre les charges, de *trente-cinq mille cent francs*, ci. **35,100 fr.**

Une expédition dudit procès-verbal transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le deux septembre mil neuf cent un, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le dix-sept septembre mil neuf cent un.

Dûment enregistré.

Pour extrait :
(Signé) : A. BLANC.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 8 au 15 Septembre 1901

CANNES, yacht à vap. <i>Jeanne-Blanche</i> , fr., c. Durand,	sur lest.
— b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	sable.
— b. <i>Fortune</i> , fr., c. Dalbéra,	—
— b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	—
— b. <i>La Paix</i> , fr., c. Augier,	—
— b. <i>Marie</i> , fr., c. Castinelli,	—
— b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	—
— b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	—

Départs du 8 au 15 Septembre

CANNES, b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	sur lest.
— b. <i>Fortune</i> , fr., c. Dalbéra,	—
— b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	—
— b. <i>Marie</i> , fr., c. Castinelli,	—
— b. <i>La Paix</i> , fr., c. Augier,	—
— b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	—
A LA MER, y. à vap. <i>Jeanne-Blanche</i> , fr., c. Durand,	—

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare
MONACO-CONDAMINE

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de St-Maur

Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine
et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIIF MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

Boulevard de l'Ouest (Pont de Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

MAISON MODÈLE

M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT

Fournisseur brevetée de S. A. S. le Prince de Monaco

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

IMMEUBLE DU GRAND-HÔTEL

Médailles d'argent aux Expositions Universelles d'Anvers et Paris

Pour la fabrication des objets en bois d'olivier
Souvenirs du pays

MAROQUINERIE EXTRA-FINE. — ARTICLES DE PARIS
JOUETS DERNIÈRES NOUVEAUTÉS
GRAND RAYON SPÉCIAL DE PAPETERIE. — REGISTRES
PHOTOGRAPHIES. — CARTES POSTALES
FOURNITURES DE BUREAU
PARFUMERIES GRANDES MARQUES. — ÉVENTAILS
GANTS. — RUBANS. — VOILETTES
CHAUSSETTES ET BAS DE SOIE. — CHEMISES DE SOIRÉES
CRAVATES. — CHAUSSURES FINES
OMBRELLES RICHES. — PARAPLUIES. — CANNES
ARTICLES DE JEUX. — ROULETTES. — TAPIS
ARTICLES DE VOYAGE

English spoken — Man spricht deutsch

PRIX TRÈS MODÉRÉS

LE MONITEUR

DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE
DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :

- PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
- PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
- PLUS DE LITTÉRATURE
- PLUS DE RECETTES DE CUISINE
- PLUS DE RENSEIGNEMENTS

QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs

EDITION 2 : contenant une Gravure colorisée et un Patron découpé dans les 2^o, 3^o et 4^o N^o.

3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs

ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

Imprimerie de Monaco — 1901